

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'accès	6
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7
- Organisation pratique	8

MINCUCREA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Comme toutes les mineures, la [Mineure en culture et création](#) est un parcours particulier, qui vient élargir la formation générale des étudiants inscrits dans un programme de bachelier à l'UCLouvain, à la suite de leur première année de formation.

La Culture, avec un « C » majuscule, est au centre de cette mineure qui est accessible aux étudiants venant de tous les programmes de bachelier de notre Université. Des sciences et technologies à la danse, de la musicologie à la philosophie, du cinéma à l'anthropologie, en passant par la littérature et par les médias : un grand nombre de disciplines trouvent leur place dans le riche programme de cette mineure.

L'objectif de cette mineure est de donner aux étudiants les moyens de comprendre comment se conçoit et se produit un objet culturel (une Œuvre d'art, un texte littéraire, une performance, un film, un opéra, etc.) ainsi que de leur permettre de parler eux-mêmes de culture et d'arts en dépassant le simple « J'aime » ou « Je n'aime pas », sans pour autant être spécialistes de tel ou tel domaine de la culture.

Cette mineure est une opportunité pour les étudiants : elle les met en position de créer eux-mêmes une Œuvre ou un discours sur une Œuvre (ce qui est tout autant un challenge), et en même temps elle les place au cœur de la création contemporaine. Et cela tout simplement en les faisant souvent sortir des salles de cours pour aller au théâtre, au cinéma, à l'opéra, à un concert, à un spectacle de danse, ou à une rencontre d'écrivains, et en les aidant à mieux réfléchir et parler au sujet de ce qu'ils ont vu, à partir des concepts, des analyses, des contextes qu'ils ont étudiés dans les enseignements plus théoriques de la mineure.

En bref, cette mineure prépare, encourage, enrichit, et rend curieux, voire plus curieux, les étudiants qui s'intéressent déjà ou pas encore au monde de la culture, entendue dans un sens large, ou aux arts, pris dans un sens tout aussi large. C'est pour cela même que cette mineure transversale engage différents domaines du savoir et stimule surtout une attitude curieuse, interactive et ouverte envers toutes les formes de culture et d'arts à l'échelle du monde. Une mineure tournée donc vers la société, qui élargit les horizons, déplace les frontières et donne de l'air à votre esprit comme à vos études.

Pour plus d'informations sur les masters accessibles, voir [Formations ultérieures accessibles](#)

MINCUCREA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La **Mineure en culture et création** vous offre :

- une approche transversale de la question de société : quelles sont la nature et les fonctions de la (ou des) culture(s) dans la société contemporaine ?
- une réflexion critique sur ce thème à travers une approche interdisciplinaire et en confrontant différents points de vue.
- l'opportunité de développer une nouvelle posture vis-à-vis des différentes formes de culture, être plus qu'un apprenant en devenant un acteur qui mobilise différentes disciplines et les fait dialoguer pour construire un nouveau regard réflexif et une capacité d'intervention en matière de Culture et Création.
- une approche active et interactive de cette question de société où il vous sera demandé de vous informer, de vous approprier un cadre conceptuel, de développer une capacité de diagnostic et d'action en regard des différentes disciplines de votre formation de majeure, et cela dans une perspective de démarche citoyenne.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et outils de base portant sur un ensemble de pratiques culturelles (artistiques, scientifiques, anthropologiques).
2. Approcher, questionner et discuter les enjeux de société liés aux pratiques culturelles, au sens ci-dessus, en veillant à adopter une posture critique et nuancée.
3. Confronté aux enjeux de société liés aux pratiques culturelles, élaborer un nouveau regard et une capacité d'action selon une approche interdisciplinaire.
4. Face aux enjeux de société liés aux pratiques culturelles, confronter sa réflexion personnelle à d'autres analyses et points de vue et la faire évoluer à partir de ceux-ci.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par bloc. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Enseignements obligatoires

L'étudiant devra cumuler entre 21 et 25 crédits. Pour cela, il devra obligatoirement inclure dans son programme de mineure : - 2 unités d'enseignement générales (10 crédits) - 1 unité d'enseignement issue du domaine de l'anthropologie (3 à 5 crédits) - 1 unité d'enseignement issue du domaine de la création (3 ou 5 crédits) - 1 Campus (5 crédits)

o Unités d'enseignement générales (10 crédits)

○ LCCR1210	Théories et pratiques culturelles	Vincent Engel Corentin Lahouste	30h	5 Crédits	q1	x	x
○ LCCR1211	Analyse de pratiques culturelles	Sarah Sepulchre Vincent Wertz	30h	5 Crédits	q2	x	x

o Unités d'enseignement issues du domaine de l'anthropologie

Un cours parmi :

⊗ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux (coord.)	45h	5 Crédits	q2	x	x
-------------	-----------------------------	-------------------------------	-----	-----------	----	---	---

						Bloc annuel	
						2	3
✘ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire Séverine Lagneaux (supplée Olivier Servais)	22.5h	3 Crédits	q2	x	x
✘ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Julie Hermesse	30h	4 Crédits	q2	x	x
✘ LPSP1213	Développement, milieu, culture	Isabelle Roskam	30h	3 Crédits	q2	x	x

o Unités d'enseignement issues du domaine de la création

Un cours parmi :

✘ LCCR1310	Projet individuel en culture et création			5 Crédits	q1+q2 △		x
✘ LFILO1360	Philosophie de la culture et dialogue interculturel	Marc Maeschalck	30h	5 Crédits	q1	x	x
✘ LPSP1333	Psychologie, littérature et création	Nicolas Pinon	22.5h	3 Crédits	q2	x	x
✘ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	22.5h	3 Crédits	q1	x	x

o Campus (5 crédits)

Ces enseignements étant organisés en groupes restreints, les étudiants intéressés doivent demander l'accord du titulaire de l'enseignement choisi avant de s'y inscrire. Un cours parmi :

✘ LCCR1212	Campus Artiste en résidence	Jean-Michel Chaumont (coord.)	30h	5 Crédits	q1+q2 ⊖	x	x
✘ LCCR1213	Campus Artiste en résidence	Charles Doyen (coord.) Luca Giacomoni	30h	5 Crédits	q1+q2 ⊕	x	x
✘ LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	q1+q2 ⊖	x	x
✘ LMUSI1510	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	q1+q2 ⊕	x	x
✘ LCCR1214	Campus littérature	Jacinthe Mazzocchetti	30h	5 Crédits	q1+q2 ⊕	x	x
✘ LCCR1215	Campus cinéma		30h	5 Crédits	q1+q2 △ ⊕	x	x
✘ LCCR1216	Campus théâtre	Véronique Lemaire	30h	5 Crédits	q2	x	x
✘ LCCR1217	Campus création scientifique et technique	Jean-François Rees	30h	5 Crédits	q2	x	x

o Cours au choix :

Les étudiants qui souhaitent proposer une autre unité d'enseignement avec une composante culturelle doivent adresser une lettre de motivation au Responsable académique de la Mineure qui la soumettra à la Commission de gestion de la Mineure. L'étudiant peut choisir une activité supplémentaire au sein du bloc d'unités d'enseignement « Campus », en lieu et place d'unités d'enseignement présentées dans les cours au choix

✘ Littérature

✘ LROM1323	Littérature francophone de Belgique	Alice Richir (supplée Pierre Piret)	30h	5 Crédits	q2	x	x
✘ LEURO1202	Idées politiques et valeurs en Europe	Vincent Engel	30h	5 Crédits	q2	x	x
✘ LFIAL1550A	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays Michel Lisse	30h	3 Crédits	q1	x	x

✘ Arts

✘ LARKE1151	Arts et civilisations : moyen âge et Renaissance	Anne Dubois (supplée Ralph Dekoninck) Ingrid Falque	30h	5 Crédits	q2	x	x
✘ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Philippe Bragard	30h	5 Crédits	q2 ⊕	x	x
✘ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	q1 ⊖	x	x
✘ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	q2 ⊖	x	x
✘ LICAR1101	Approche croisée de l'architecture 1 : anthropologie et philosophie	Jean Stillemans	30h	3 Crédits	q1	x	x
✘ LRELI1368	Art et religion	Ralph Dekoninck	30h	5 Crédits	q2 ⊕	x	x

✘ Musique

✘ LMUSI1511	Arts et civilisations: histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	q1 ⊕	x	x
-------------	---	------------------------	-------	-----------	------	---	---

						Bloc annuel	
						2	3
✘ LMUSI1530	Sociologie et philosophie de la musique	Fanch Thoraval Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	q1 ⊕	x	x
✘ LMUSI1531	Musiques populaires	Christophe Pirenne	37.5h	5 Crédits	q1 ⊖	x	x
✘ Histoire							
✘ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre Silvia Mostaccio	30h	5 Crédits	q2	x	x
✘ LSC2004	Evolution et hominisation	Jean-Paul Dehoux Caroline Nieberding	15h	3 Crédits	q2	x	x
✘ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	30h	5 Crédits	q2	x	x
✘ Médias							
✘ LCOMU1312	Technologies et communication	Lionel Detry Benoît Macq	22.5h +10h	4 Crédits	q1	x	x
✘ LRELI1264	Religions et médias	Walter Lesch	30h	5 Crédits	q2 ⊕	x	x
✘ Expression corporelle							
<i>Ces cours étant organisés en groupes restreints, les étudiants intéressés doivent demander l'accord du titulaire du ou des cours choisis avant de s'y inscrire.</i>							
✘ LEDPH1003	Fondements des activités d'expression (parties A et B)	Cécile Delens	0h+30h	2 Crédits	q1+q2	x	x
✘ LEDPH1021	Expression	Cécile Delens	0h+30h	2 Crédits	q1+q2	x	x

Prérequis entre cours

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

MINCUCREA - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2020-sinf1ba]
- > Bachelier en sciences chimiques [prog-2020-chim1ba]
- > Bachelier en sciences physiques [prog-2020-phys1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2020-hist1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2020-math1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2020-hori1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2020-lafr1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2020-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2020-reli1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2020-spol1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2020-droi1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2020-clas1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2020-edph1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2020-ecge1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2020-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2020-arke1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2020-comu1ba]
- > Bachelier en sciences géographiques, orientation générale [prog-2020-geog1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2020-rom1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2020-sbim1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2020-filo1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2020-soca1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2020-germ1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2020-farm1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2020-fsa1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Conditions d'accès spécifiques

En tant que mineure « Enjeux de société », l'inscription à la mineure en Culture et Création est accessible, sans prérequis ou dossier d'admission, à tous les bacheliers UCLouvain qui ont accès au système des mineures.

Pour chaque programme de bachelier (la majeure de l'étudiant-e), la liste des mineures qui peuvent compléter ce programme est présentée dans la description du programme de bachelier à la rubrique "Mineures accessibles".

[Liste des programmes de bachelier pour l'année académique en cours](#)

PÉDAGOGIE

Parce que la culture et la création doivent essentiellement se vivre et se pratiquer, la mineure en « Culture et création » propose une pédagogie active et ouverte, ancrée dans le monde contemporain. Elle rend, à différents niveaux, les étudiants acteurs de leur formation, en les impliquant, en fonction des enseignements, dans des travaux individuels ou de groupes, dans des ateliers et workshops ou dans la constitution de portfolios.

En effet, la mineure encourage les étudiants à développer leur créativité, en leur offrant, dans divers domaines, la possibilité d'interagir avec des artistes et des professeurs qui les conseillent et les motivent dans la réalisation de leur projet créatif.

Comme la mineure envisage la culture dans toutes ses formes, elle appelle, en outre, les étudiants à se déplacer entre différents domaines de la création, afin de nourrir une réflexion large sur le monde de la culture. C'est pourquoi, dans cette mineure, les deux unités d'enseignement obligatoires sont justement deux enseignements d'intégration interdisciplinaire.

Des allers-retours constants sont alors proposés entre théorie et pratique. Si les étudiants sont invités à découvrir le monde et les acteurs culturels en direct, ils disposent aussi d'espaces de débat et de réflexion avec les professeurs et leurs camarades pour donner du sens aux manifestations auxquelles ils ont assisté, et aux apprentissages qu'ils ont reçus.

De cette manière, la mineure valorise un apprentissage interactif et une approche transversale de la culture et de la création. Elle forme chaque étudiant à devenir un acteur culturel d'aujourd'hui et de demain, aussi bien à l'égard de sa majeure que de la société.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les étudiants peuvent trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des différentes unités d'enseignements (ou "cours"), en consultant leurs fiches descriptives sur le portail de l'UCL. Un grand nombre d'unités d'enseignement de la mineure évaluent les étudiants sur la base des compétences et acquis décrits dans la rubrique, du même nom, explicitée dans la fiche descriptive.

En raison de leur dimension active et interactive, certains enseignements de la mineure demandent des travaux plus créatifs, conçus et produits tout au long de l'année académique. En outre, étant donné que leur caractère interdisciplinaire suppose une dimension intégrative, les deux enseignements obligatoires de la mineure évaluent les capacités de l'étudiant à s'approprier, en les harmonisant, différents discours et notions sur la culture.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La [Mineure en culture et création](#) offre une formation transversale aux différents métiers et approches de la culture sans donner d'accès direct à un master particulier.

Toutefois, les crédits de celle-ci sont valorisables pour un accès au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : janvier 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire de l'art, archéologie et musicologie ([ARKE](#))
- Ecole de philosophie ([EFIL](#))
- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))
- Commission de programme en études de genre ([GENR](#))
- Ecole de langues et lettres anciennes ([GLOR](#))
- Ecole d'histoire ([HIST](#))
- Louvain School of Translation and Interpreting ([LSTI](#))

Responsable académique du programme: Ralph Dekoninck

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be
- Pour toute question administrative: secretariat-thea@uclouvain.be

ORGANISATION PRATIQUE

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc 2 et le bloc 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits.

1. Admission et inscription

Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

Toutefois, l'étudiant doit rédiger une lettre de motivation pour le travail avec l'artiste en résidence et remettre celle-ci au responsable académique de la mineure au format électronique en début d'année académique.

Personne de contact : [Responsable académique](#) de la mineure.

Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à Madame Fiorella Flamini (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir [Gestion et contacts](#)).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(* Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

3. Organisation des examens

Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la [gestionnaire de parcours](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html>).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horairistes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (reservations-fial@uclouvain.be).

Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html>). Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horairistes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020